

FICHE PRESSE

Strasbourg, le 2 mai 2019

***Visite de chantier : à la découverte du « Cardo » (PAPS-PCPI)***

Adopté en décembre 2008 par une délibération du conseil communautaire, le projet, placé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg, a vu son chantier démarrer en mars 2013, avant de devoir s'interrompre en 2014 puis de reprendre en 2017.

Longtemps désigné sous le double acronyme de « PAPS-PCPI », le bâtiment, situé sur le site historique de l'Hôpital Civil de Strasbourg, a été rebaptisé « Cardo ». Il a vocation à abriter deux pôles universitaires :

- le **Pôle d'Administration Publique de Strasbourg (PAPS)**, regroupant Sciences Po Strasbourg et l'Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG), en vue de créer un lieu d'expertise et de référence internationale en matière de management public et de gouvernance ;
- le **Pôle de Compétence en Propriété Intellectuelle (PCPI)**, réunissant l'Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle (IEEPI), l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) et le Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI).

Dès la prochaine rentrée universitaire, y seront attendus et accueillis quelque 2200 étudiants.

***Du PAPS-PCPI au Cardo***

Depuis de longues années, il est d'usage, à l'Université de Strasbourg, de choisir les noms de bâtiments en fonction d'une discipline ou en lien direct avec l'architecture et, pour nombre d'entre eux, avec une consonance antique ou littéraire. S'inscrivant dans cette continuité historique, l'Université a choisi de dénommer ce nouveau bâtiment "Le Cardo".

Le *cardo* ou *cardo maximus* était, lors de l'implantation d'un nouveau camp romain, l'axe Nord-Sud, alors que le *decumanus* indiquait l'axe Est-Ouest. Le forum, cœur politique et économique de la ville, était normalement situé à l'intersection de ces deux axes.

Le choix de construire le nouveau bâtiment PAPS-PCPI au cœur du site de l'hôpital résulte d'une volonté des acteurs urbains et des porteurs du projet d'ouvrir l'espace de l'Hôpital Civil vers le cœur de la ville, avec la création d'un axe Nord-Sud, de la ville et des quais vers le site de l'hôpital. L'une des entrées principales de ce bâtiment s'ouvre sur cet axe, et va offrir, de par sa rue intérieure orientée Est-Ouest, un nouvel axe de déambulation qui sera le cœur de l'activité de tous les acteurs du site, personnels comme étudiants.

Le choix du **Cardo** s'inscrit pleinement dans cet esprit, d'autant que les fouilles préventives ont mis en évidence, sur le site même du bâtiment, une ancienne route Nord-Sud qui menait à l'une des portes de l'hôpital conservée à proximité.

Proche de la faculté de chirurgie dentaire, le Cardo, de par sa position centrale et son emprise, constitue une pièce maîtresse autour de laquelle s'articule tout le plan urbain environnant. Sa forme architecturale, un quadrangle au cœur évidé et ouvert vers le sud, qui laisse pénétrer la lumière pour chacun des usagers, illustre la gestion de la diversité dans l'unité. Le projet a été conçu par le **cabinet Lipsky + Rollet Architectes**.

### Surfaces

14.000 m<sup>2</sup> SHON

8 amphithéâtres : 1 de 300 places, 3 de 200 places, 2 de 100 places, et 2 de 80 places

Une bibliothèque de plus de 1 500 m<sup>2</sup>

26 salles de cours de 15 à 50 places.

Construction BBC

### Financements

Budget initial : 52,1 M € TTC, qui se déclinent comme suit : Etat (12,4 M€), Région Grand Est (10,8 M€), Département du Bas-Rhin (10,8 M€), Eurométropole de Strasbourg (16,8 M€) et INPI (1,3 M€), aux titres des Contrats triennaux 2006-2008 et 2009-2011, ou du contrat de plan Etat-Région 2007-2013.

Coût des « réparations » : 16,5 M € TTC qui se déclinent comme suit : Etat : 3,9 M€, Région : 5,1 M€, Eurométropole de Strasbourg : 7,1 M€, INPI : 0,4 M€.



## Futurs utilisateurs

### Le CEIPI

Le Centre d'Etudes Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI), composante de l'Université de Strasbourg, fait partie des centres européens d'enseignement et de recherche en propriété intellectuelle parmi les plus anciens et les plus renommés. Son histoire est étroitement liée au développement de la propriété intellectuelle en France et dans le monde. A travers son offre diversifiée et du fait de sa constante évolution, le centre, ancré à Strasbourg, a joué un rôle significatif dans la formation de générations de professionnels en propriété intellectuelle, en Europe et au-delà.

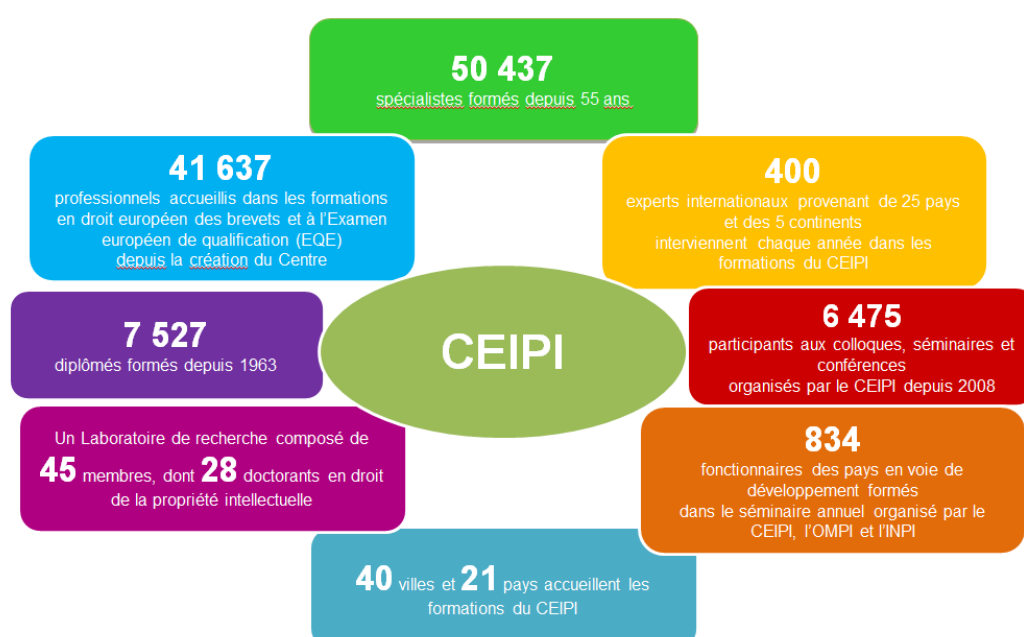
En formation initiale ou continue, le CEIPI propose différents diplômes (diplômes universitaires délivrés par l'Université de Strasbourg) dont l'objectif est de préparer des ingénieurs, scientifiques ou juristes

aux examens professionnels de conseil en propriété industrielle, ainsi qu'à des masters (M2) à orientation professionnelle et recherche.

Le centre se charge de former des professionnels européens à la propriété intellectuelle par le biais de séminaires et de cours spécialisés en vue de les préparer à l'Examen européen de qualification (EQE). Il assure également la formation des hauts fonctionnaires des offices de propriété industrielle des pays émergents, dans le cadre d'un partenariat avec l'OMPI et l'INPI.

La section « recherche » du CEIPI, composée d'enseignants-chercheurs, mène une importante mission de réflexion quant à l'évolution du droit de la propriété intellectuelle dans la société de la connaissance. Cette réflexion se traduit par des publications, des participations à des projets européens et internationaux, et par l'organisation de journées d'actualités juridiques, de cycles de conférences ou de colloques.

### Chiffres clé 2018



### Sciences Po Strasbourg

Sciences Po Strasbourg, à l'étroit dans ses locaux actuels de l'ensemble Saint-Georges, se voit offrir, à travers le Cardo, un lieu, une image et des moyens nouveaux de développement. Ce nouvel écrin permettra d'accueillir de nouvelles activités de recherche à l'instar du Centre d'excellence Jean Monnet dédié aux études européennes. L'enjeu est aussi d'augmenter la taille des promotions avec, en 2020, l'ouverture d'une 5<sup>ème</sup> filière « Relations internationales et étude du global » et la création d'un concours d'entrée en 4<sup>ème</sup> année.

La surface de l'école, désormais triplée, permettra de développer l'offre de formation, mais également de mettre à disposition des étudiants des équipements ambitieux et novateurs, dont des espaces de travail collaboratifs connectés.

Sciences Po Strasbourg a été créée en 1945 au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Son activité s'est progressivement enrichie et diversifiée pour se tourner de plus en plus vers l'Europe, proximité des Institutions européennes oblige.

Dans le même temps se sont multipliés les coopérations transfrontalières et les accords avec des universités étrangères afin de faciliter la circulation des étudiantes et des étudiants.

Sciences Po Strasbourg forme depuis 70 ans des cadres de haut niveau qui se destinent à œuvrer au sein de l'administration publique ou d'entreprises implantées en France ou ailleurs dans le monde. Sciences Po Strasbourg contribue de plus en plus à la formation de cadres supérieurs du secteur privé, marchand ou non-marchand. Se sont ainsi développés au fil des ans des enseignements dans les domaines de la finance et de la banque, de la communication, du lobbying et de la gestion culturelle.

La formation pluridisciplinaire en cinq ans est validée en dernière instance par un diplôme d'établissement (grade master reconnu internationalement) et un diplôme national de Master. Grande école en sciences sociales, Sciences Po Strasbourg est intégrée à l'Université de Strasbourg.

#### **Chiffres clefs :**

1 diplôme d'IEP / 16 parcours de Masters 2 / 2 Masters 1 / 5 doubles-diplômes de master à l'international / 2 prépas (ENA et INET) / 1 Licence Pro d'études territoriales / 1 diplôme pour les étudiants étrangers (Certificate of European Studies) / Une offre de formation continue dans les domaines « culture » et « Europe » / 26 associations / 4 labos de recherche / 60 enseignants statutaires / 450 intervenants extérieurs / 1500 étudiants dont 300 étudiants internationaux / 140 accords avec des universités étrangères dans 44 pays / 350 jeunes diplômés par an / 10.000 anciens.

#### **L'IPAG**

L'Institut de Préparation à l'Administration Générale de Strasbourg est une composante de l'Université de Strasbourg. Fondé en 1986, il accueille chaque année quelque 250 étudiants et plus d'une centaine d'intervenants, extérieurs, pour l'essentiel. Sa mission principale consiste à préparer aux concours administratifs externes et internes de catégorie A des trois fonctions publiques – Etat, territoriale et hospitalière – via des formations diplômantes (Licence 3 d'administration publique, Master 1 d'administration publique, Master 2 Management des organismes sociaux et Master 2 Management de la performance publique – lequel est réservé aux agents publics –) ou des formations non diplômantes (Prépa générale, Prépa concours sociaux, Prépa à temps réduit – laquelle est réservée aux agents publics –).

L'institut strasbourgeois appartient au Réseau des IPAG-CPAG de France (18 Instituts et 5 Centres de préparation sis dans les IEP à personnalité morale). A ce titre, il participe à la Conférence des Directeurs des IPAG-CPAG dont son directeur est membre du bureau.

#### **L'IEEPI**

L'Institut Européen Entreprise et Propriété Intellectuelle a été créé en 2004 à l'initiative du Ministère de l'Industrie et de l'INPI. Il développe des **formations sur les aspects stratégiques et managériaux de la propriété intellectuelle (PI)** à destination des entreprises, notamment des PME, des organismes publics de recherche, des universités et des praticiens de la PI. Il se caractérise par le **niveau élevé**

**d'expertise de ses intervenants** et par son offre de formation couvrant l'ensemble des thématiques liées à la protection et à la valorisation des innovations.

Sa localisation à Strasbourg va permettre la création d'un Pôle d'Excellence en Propriété Intellectuelle (PCPI) reconnu internationalement dans le domaine de la formation à la propriété intellectuelle. Ce pôle va trouver sa concrétisation dans un avenir proche par la réunion des acteurs strasbourgeois de la propriété intellectuelle sur un même site géographique dans le centre de Strasbourg.

Le positionnement unique de l'IEEPI, institut dédié aux aspects économiques et stratégiques de la PI, permet à la France de renforcer son leadership dans le domaine de la formation à la propriété

## L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère français de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.

L'INPI a pour missions :

- de recevoir les dépôts et délivrer les titres de propriété (brevets, marques, dessins, modèles) ;
- de participer à l'élaboration du droit de la propriété industrielle ;
- de mettre à la disposition du public toute information nécessaire pour la protection des titres de propriété industrielle ;
- de former et sensibiliser tous les acteurs économiques aux questions de la propriété industrielle;
- de centraliser le registre national du commerce et des sociétés ;
- de gérer le Bulletin officiel de la propriété industrielle.

L'INPI propose des formations dans le cadre de la formation professionnelle continue :

- des stages courts de 1 à 3 jours autour de thématiques telles que : découvrir la propriété intellectuelle, protéger l'aspect marketing des créations, protéger l'innovation technique, rechercher et exploiter l'information PI...
- des formations longues certifiantes de 13 à 18 jours telles que le Certificat d'Assistant Marques (CAM), Certificat d'Assistant Brevets (CAB), Certificat d'Animateur Propriété Intellectuelle (CAPI)
- des formations sur-mesure ajustées à vos souhaits et attentes faisant l'objet de modules spécifiques selon vos problématiques

Les formateurs mobilisés sur l'ensemble de ces formations sont des professionnels de la propriété intellectuelle en entreprises, conseils en propriété industrielle et avocats, ingénieurs et juristes de l'INPI.

## Contacts presse :

**Eurométropole de Strasbourg**  
Véronique Petitprez – 03 68 98 83 40  
36  
[veronique.petitprez@strasbourg.eu](mailto:veronique.petitprez@strasbourg.eu)

**Université de Strasbourg**  
Christine Guillot – 03 68 85 14  
[christineguillot@unistra.fr](mailto:christineguillot@unistra.fr)